

Mort du CPE : Une victoire qui en appelle d'autres !

Igor Zamichiei

Vieille recette libérale pour les uns, colloque en grande pompe pour les autres... Après la mort du CPE, la droite tente de rebondir sur la question de l'accès à l'emploi des jeunes. Derrière un affichage attirant, l'UMP continue son entreprise de division de la jeunesse et poursuit sa politique à la botte du MEDEF. Pourtant, l'alternative existe. Elaborer de nouveaux droits pour les jeunes, sécuriser le temps de formation et l'accès à l'emploi : voilà le véritable enjeu de notre temps.



Quand la droite s'occupe de l'insertion professionnelle...

Exit le CPE. Après plusieurs mois de lutte, la mobilisation populaire et le front syndical unitaire ont eu raison d'un contrat de travail précaire et portant atteinte aux droits des salariés. C'est une grande victoire qui en appelle d'autres pour parvenir enfin à dépasser le chômage, la précarité et le cortège de souffrances qu'ils engendrent. La droite, de plus en plus désavouée, ne pouvait rester sur l'échec du CPE. Ainsi, elle a décidé de mettre en place deux mesures pour « répondre » au problème de l'insertion professionnelle des jeunes :

- **La première concerne ceux dit « en difficulté ». Il s'agit principalement de « renforcer » les contrats aidés (en particulier le contrat de professionnalisation et le contrat jeunes en entreprise).** Par renforcement, il ne faut pas entendre meilleur encadrement ou meilleur suivi du jeune

en formation mais plutôt augmentation sans condition de l'aide versée à l'employeur. Si ce type de mesure, déjà utilisé par les gouvernements précédents, permettait vraiment d'améliorer l'insertion professionnelle et de créer des emplois, les jeunes ne connaîtraient pas actuellement un taux de chômage de 23% ! En fait, **le dispositif prévu permettra surtout de verser un peu plus d'argent aux actionnaires en ne s'attaquant surtout pas au type d'utilisation de l'argent dans notre société.**

- **La seconde concerne les étudiants. Pour eux, une commission Université-Emploi, chargée « d'apporter des réponses sur l'adéquation entre les formations dispensées dans les universités et le marché de l'emploi », est mise en place.** Elle animera et fera la synthèse d'un débat national sur trois thèmes : l'orientation, la professionnalisation des études, l'apprentissage et l'alternance. D'ors et déjà, Dominique de Villepin a donné le ton : il s'agit de « relever le défi de l'égalité des chances » par une « meilleure

reconnaissance du mérite ». Ainsi, pour la droite, les jeunes sont tous égaux devant la formation et **il s'agit de récompenser « ceux qui travaillent » et qui sont « compétitifs » et d'abandonner les autres.** Le rapport final sera remis au gouvernement début octobre. Considérant les vacances d'été, on voit mal comment une réelle consultation pourrait être organisée ! Et l'on se souvient du grand débat national sur l'École qui avait abouti à la loi Fillon : celle-ci fut massivement contestée par les lycéens.

De ces mesures ressort la cohérence du projet du gouvernement : diviser les jeunes par la baisse du coût du travail et les mettre en concurrence pour augmenter les profits. Pour la droite, tout se passe comme si il y avait deux « types » de jeunes. D'un côté « les bons » qui réussissent parce qu'ils ont l'esprit d'entreprise : ils seront les cadres de demain. De l'autre, « les mauvais » qui connaissent des difficultés dans leur parcours scolaire : ils formeront une main d'œuvre docile et sous-payée.

A gauche, sortons les jeunes de la loi du marché !

Réduire toutes les situations de précarité, c'est possible et nécessaire. Il s'agit de faire des choix, en particulier celui d'investir dans la jeunesse et de donner à chacun les moyens de construire sa vie. **Sécuriser la vie, c'est permettre à chacun de réaliser ses choix, ses envies, d'être plus libre.**

Contrairement à la droite qui ne parle que de récompenser « le mérite » dans les formations et de développer « la compétitivité » dans le travail, il faut permettre à chaque jeune, quel que soit son milieu social, de s'épanouir, de réussir sa formation et d'accéder à un emploi stable.

Il s'agit de mettre en place de nouveaux droits, que se soit dans le domaine des transports, des loisirs et de la culture, de la santé ou encore pour un réel exercice de la citoyenneté. Ainsi, on pourrait créer un dispositif permettant aux jeunes de s'épanouir, dans tous les aspects de leur vie : développer les services publics pour abaisser le coût des transports et de la culture ; améliorer la prévention et les remboursements dans le domaine de la santé, notamment sur les moyens contraceptifs ; informer et promouvoir les droits d'expression et d'association (dans le domaine social, syndical, politique...), et construire un vrai droit d'intervention des jeunes dans les choix, que se soient ceux des lieux d'étude ou ceux des entreprises. Le but de ce dispositif est bien de sortir les jeunes de la loi du marché et de la rentabilité financière.

● **Pour la formation initiale, nous pourrions créer d'une part une allocation personnalisée d'étude qui réponde aux besoins de chacun.** D'autre part, plus de moyens permettrait d'améliorer les locaux des établissements scolaires et de diminuer les effectifs par classe en embauchant massivement. On pourrait également mettre en place une gratuité totale à l'École et prendre de véritables mesures d'interdiction des frais de scolarité illégaux dans l'enseignement supérieur. Enfin, de nouvelles structures d'information et d'orientation sur les formations et les débouchés professionnels pourraient voir le jour.

● **Concernant l'accès à l'emploi, il s'agit d'abord d'en finir avec les stages et les contrats précaires.** On pourrait

créer un vrai statut pour les stagiaires : contrat pédagogique, aide en fonction de l'évolution des besoins de l'étudiant stagiaire, ou encore droits égaux à ceux des salariés durant le stage. Quant aux emplois précaires, ils pourraient être convertis en emplois stables, en poussant les entreprises à développer la formation des salariés et à créer des emplois. De plus, une allocation de recherche de premier emploi contribuerait à éviter le « sas de précarité » (aujourd'hui de 8 à 11 ans) au sortir des études.

Pour financer de telles propositions, l'argent existe, mais il faut l'utiliser autrement :

Aujourd'hui, alors que des millions d'entre nous connaissent le chômage et la précarité, les entreprises n'utilisent les aides publiques et les richesses créées qu'au profit des actionnaires.

● **Instaurons un contrôle démocratique de l'argent.** Les salariés doivent conquérir de nouveaux droits et de nouveaux pouvoirs dans la gestion des entreprises pour que celles-ci ne soient plus au service des actionnaires mais de l'intérêt général, des besoins d'emploi et de formation, du respect et de la protection de l'environnement, de l'amélioration du niveau de vie de tous. Cela permettrait notamment d'empêcher le scandale des licenciements boursiers.

● **Taxons les marchés financiers** qui aspirent les richesses et parasitent le progrès économique et social. Cela permettrait de financer une sécurité d'emploi et de formation et de créer des fonds publics mutualisés d'aides à l'emploi et à la formation.

● **Conditionnons les aides publiques aux entreprises** à la création d'emplois stables et bien rémunérés et à la mise en formation des salariés. ■

